

## **Revalidation Capitaine 200 et 500 (C200 et C500)**

Contact pour la formation : M. Julien COMETTO (Coordinateur de la formation continue) – 06 20 69 68 06

### **Objectif de la formation :**

Les certificats de Capitaine 200 et 500 doivent selon les conditions faire l'objet d'une revalidation.

Références STCW :

- Section A-II/1 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des brevets d'officier chargé du quart à la passerelle à bord de navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 500
- Tableau A-II/1 : Norme de compétence minimale spécifiée pour les officiers chargés du quart à la passerelle à bord de navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 500

### **Conditions d'admission pour entrer en formation :**

Tout candidat doit être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité, être titulaire du C200 ou C500.

### **Programme :**

#### **1. Compétences**

##### **Fonction Navigation**

1. Planifier et effectuer un voyage et déterminer la position du navire
2. Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité
3. Utiliser le radar et les APRA pour garantir la sécurité de la navigation
4. Utiliser les ECDIS pour garantir la sécurité de la navigation
5. Faire face aux situations d'urgence
6. Répondre à un signal de détresse en mer
7. Utiliser les phrases normalisées de l'OMI pour les communications maritimes et utiliser l'anglais à l'écrit et à oral
8. Émettre et recevoir des informations par signalisation visuelle
9. Manœuvrer le navire

##### **Fonction manutention et arrimage de la cargaison**

10. Surveiller le chargement, l'arrimage, l'assujettissement et le déchargement des cargaisons et en prendre soin au cours du voyage
11. Inspecter et signaler les défauts et les dommages affectant les espaces à cargaison, les panneaux d'écoutes et les citernes à ballast

##### **Fonction contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord**

12. Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution
13. Maintenir la navigabilité du navire
14. Contrôler le respect de la réglementation
15. Faire preuve d'aptitude à l'exercice de l'autorité et au travail en équipe
16. Contribuer à la sécurité du personnel et du navire

#### **2. Test**

##### **Anglais SMCP**

- Nature du test : évaluation de la compétence 7 sous forme d'une interrogation orale sur les phrases SMCP.

- Durée minimale du test : 1/2 heure.

#### **Simulateur de navigation et de manœuvre / Navigation / Météorologie / Règles de barre**

- Nature du test : évaluation des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 sous forme de mises en situation sur simulateur agréé et d'interrogations orales.
- Durée minimale du test : 4 heures.

#### **Exploitation du navire de commerce /Calculs de chargement**

- Nature du test : évaluation des compétences 10, 11 et 13 sous forme d'une interrogation orale ou d'un QCM suivi d'un débriefing.
- Durée minimale du test : 1/2 heure.

#### **Sécurité**

- Nature du test : évaluation des compétences 12, 14, 15 et 16 sous forme d'une interrogation orale ou d'un QCM suivi d'un debriefing.
- Durée minimale du test : 1/2 heure.

*Annexe II de l'arrêté du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime*

**TOTAL HEURES**

**6 heures**

#### **Délivrance de l'attestation de stage**

Tout candidat à une revalidation se verra délivrer une attestation.